

OBJECTIF JEUNESSE 62

2024 / 2027 : pour une génération des possibles

Dans le Pas-de-Calais :



1/4

des 15-24 ans ne sont **pas scolarisés, ni en emploi, ni en formation.**



12% de la population est âgée de **15 à 24 ans** (proche de la moyenne nationale).



29% des jeunes de moins de 30 ans vivent **sous le seuil de pauvreté.**

Les jeunes doivent affronter des défis sans précédents : **taux de chômage élevé, crise climatique, inaccessibilité du logement, précarisation des étudiants, baisse du pouvoir d'achat...**

Les inégalités au sein de la jeunesse se renforcent et pourraient générer un décalage croissant et structurel. Les politiques ciblées de soutien ne parviennent pas seules à corriger ces inégalités qui laissent des traces dans la suite du parcours. Parfois peu lisibles pour les jeunes, elles ancrent un rapport distant aux institutions qui ne sont pas toujours identifiées comme porteuses d'ap-

pui et de solution, ou ne sont pas connues. **Nous ne devons pas nous résigner à ce que les jeunes vivent moins bien que leurs parents.** Cette situation invite à réinventer la manière de conduire les politiques de jeunesse, dans un souci de transversalité et complémentarité des acteurs.

Depuis 2012, notre Département conduit **une politique volontariste en faveur de la jeunesse.** Avec pour ambition, une déclinaison dans ses politiques publiques et au travers de mesures universelles qui s'adressent à tous les jeunes du Pas-de-Calais.

«**Permettre aux jeunes de prendre leur place en tant que citoyens à part entière**» est l'une des 3 priorités du projet de mandat 2022-2027 avec une déclinaison dans les 3 pactes adoptés par l'Assemblée départementale.

Prendre en compte la diversité des jeunes aujourd'hui est essentiel pour **mener une politique qui permette de leur donner toutes leurs chances**, de les accompagner vers l'autonomie, de soutenir leur engagement et leurs projets. «Faire confiance aux jeunes», c'est la ligne directrice que fixe le pacte des réussites citoyennes.

Le Département s'engage pour réduire les inégalités au sein de la jeunesse et de promouvoir l'égalité des chances en mobilisant l'ensemble de nos politiques publiques qu'il s'agisse des politiques sociales, éducatives, culturelles, sportives, de mobilité et la politique jeunesse qui se veut universelle et transversale.

Cela se traduit bien sûr au sein même de l'administration départementale **au travers de la politique de ressources humaines et de l'accueil réservé**

aux jeunes. Avec l'accueil de volontaires en service civique, l'accueil de jeunes dans le cadre de contrat d'apprentissage auxquels tous les pôles ont la possibilité de recourir pour accueillir et accompagner des jeunes dans leur parcours professionnel.

Accompagner les jeunes, c'est aussi leur **donner les moyens de surmonter les épreuves qu'ils doivent traverser.** Les jeunes majeurs, issus de l'aide sociale à l'enfance, sont l'un des publics suivis de près par

le Département dans le cadre de ses dispositifs, que ce soit en matière d'insertion ou encore d'accès au logement.

Pratiques culturelles et sportives, ouverture au monde et mobilité internationale, engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique ou contre les discriminations, soutien aux jeunes en difficultés, sont autant de facettes d'une **politique jeunesse éminemment transversale.**

Chiffres clés 2023 sur les mesures jeunesse :

1 634
jeunes soutenus

dans le cadre des formations BAFA/BAFD (en co-financement avec la CAF du Pas-de-Calais).

 **597**
packs sac ados

distribués pour soutenir les aides au départ en vacances autonomes.

2 566 
permis citoyens

soient 89 810 heures de bénévolat réalisées dans des associations.

35 
jeunes soutenus
via la **Bourse Initiative Jeune.**

15 services civiques & 105 contrats d'apprentissage

accueillis dans les services du Département.



Les mesures jeunesse BAFA/BAFD, Sac Ados, Permis Citoyen et Bourse Initiatives Jeunes sont des aides mobilisables **sans condition de ressources.**

3 engagements pris et adressés directement aux jeunes du Pas-de-Calais avec une déclinaison de 25 mesures concrètes pour une jeunesse responsable :

- Etre acteur et actrice de sa vie dans la société : Santé / Logement / Insertion et Emploi
- Ouvrir réellement les champs des possibles : Mobilité / Citoyenneté / Culture / Potentiels des jeunes / Réorientation / Sport / Apprentissage
- Donner la parole : Soutien aux initiatives des jeunes / Consultation des jeunes / Communication et Information

Une attention particulière sera portée à la prévention de la précarité des jeunes et notamment les étudiants, à la promotion de la santé et le bien-être des jeunes.

Projet de Budget primitif 2024 : 2 477 000€

LES MESURES JEUNESSE : 1 307 000 €

- 2 200 **permis engagement citoyen**
- 1 750 **BAFA/BAFD**
- 35 **Bourses Initiatives Jeunes**

JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE : 730 000€

- 8 conventions pluriannuelle avec les **associations de jeunesse et d'éducation populaire** : l'Association d'Action Educative, le Centre Régional d'Information Jeunesse, Familles Rurales, les Foyers Ruraux, les Francas, Léo Lagrange, la Ligue de l'Enseigne-

ment et Unis-Cité. Avec 6 grands domaines d'intervention et un rôle important dans la promotion et la mobilisation des dispositifs jeunesse et l'emploi.

- Convention annuelle avec **l'AFEV** – programme **KAPS***

ANIMATION DE RÉSEAUX : 440 000 €

- Dispositif **Sac Ados** – 900 jeunes / an avec près de 83 structures partenaires
- Lancement du dispositif **Pépites 62** valorisation de l'engagement des jeunes
- Événements jeunesse

Favoriser le logement des jeunes par le dispositif KAPS* au cœur des quartiers populaires

Les Colocations à Projets Solidaires Kaps permettent à des jeunes de moins de 30 ans (étudiants, jeunes actifs ou en Service Civique) de vivre dans une colocation à loyer modéré au cœur d'un quartier populaire.

Avec leurs colocataires, ils s'engagent à y mener des projets collectifs pensés pour favoriser la rencontre entre les habitants et qui permettent de renforcer le lien social et de soutenir les dynamiques habitantes du quartier. Ces jeunes colocs sont formés, soutenus tout au long de leur engagement par des équipes salariées de l'Afev.

Cet accompagnement vise notamment à faciliter leur accueil et leur intégration au sein de leur quartier d'habitation et à les former pour les aider dans la construction de leurs actions solidaires. Ces colocations offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat **en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et la lutte contre les inégalités.**

Les jeunes sont logés dans des logements de Pas-de-Calais Habitat et SIA Habitat à La Grande résidence à Lens. **Le loyer s'élève selon les logements de 222 € à 314 € par kap-seur.**

Focus sur les actions nouvelles

- Dispositif itinérant des Maisons des Ados 62 :

3 Maisons des Ados implantées dans le Département. En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé afin d'enrichir l'offre de services dans les territoires où les problématiques de santé sont prégnantes, des dispositifs itinérants des Maisons des Adolescents seront mis en place.

- Focus sur le dispositif Coordo ASE / Coach Jeunesse :

L'objectif visé est le repérage des jeunes qui ne sont pas dans un parcours d'insertion professionnelle puis de créer un lien privilégié et amener le jeune à prendre conscience de l'importance d'un projet professionnel et de l'orienter vers un professionnel de l'insertion. Un coordinateur ASE pour chacune des 9 missions locales et 14 coach jeunesse répartis dans les 9 missions locales.

Parce que la concertation est notre ligne directrice, chaque année le Département s'engagera à faire le focus sur une thématique particulière dans une démarche de concertation des jeunes, des partenaires jeunesse, des services du Département.

Les rendez-vous à venir des consultations jeunesse :



En résumé, ce rapport « objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » voté le 29 janvier 2024 traduit la volonté du Département de **toujours adapter ses politiques aux réalités des jeunesse de son territoire**. Cette délibération décline les objectifs, les rend lisibles et organise la coordination des mesures départementales en faveur de la Jeunesse. Elle rassemble le programme d'actions du Département pour les jeunes du Pas-de-Calais.

Cette délibération s'inscrit dans l'une des trois priorités transversales du projet de mandat qui vise à « **permettre aux jeunes de prendre leur place en tant que citoyens et citoyennes à part entière** ».

Retrouvez-plus d'informations sur le site www.jeunesdu62.fr